



Edito

"Notre Office de l'Habitat, votre Office, continue ses actions en matière de construction, mais aussi de réhabilitation, avec une préoccupation majeure : l'économie d'énergie.

Une large part de ce numéro 4 de Mosaïk est consacrée à ces thèmes et vous pourrez observer que la remise en route des installations d'eau chaude sanitaire solaire est programmée à partir de la fin de cette année.

C'est un chantier important, subventionné en partie par l'ADEME, attendu par vous, avec impatience.

L'économie d'énergie c'est aussi l'isolation acoustique et thermique de votre appartement : nos réhabilitations intègrent cette préoccupation majeure.

La sécurisation, la résidentialisation de nos ensembles immobiliers sont également des thèmes sur lesquels nous travaillons. La concertation locative permanente et le conseil patrimonial du 25 avril, vous permettent à la fois d'apporter vos suggestions et de mieux appréhender notre action dont la finalité est la recherche permanente d'amélioration de votre cadre de vie.

Les jardins familiaux à l'étude, le contrôle qualité, les moments de partage d'amitié comme immeubles en fête ou le tournoi de football, sont autant d'occasions pour resserrer les liens d'amitié, au sein de la grande famille de l'habitat social.

A très bientôt, amicalement,

Le président de l'Office
public de l'habitat
Conseiller municipal de Cannes

Ç a s e p a s s e c h e z v o u s Les nouveaux locataires du Prado heureux !



Le mardi 27 mars 2007, nous nous sommes retrouvés, Madame Joly, les familles Lemasson et Ridolce, nouveaux locataires, ainsi que

l'OPH sur la placette de notre résidence du Prado, récemment inaugurée. Cette rencontre fut l'occasion d'échanger sur la vie quotidienne :

comment garder en bon état un tel bâti ? Comment vivre ensemble en bonne entente ? Autant d'interrogations qui ont pu être soulevées et qui ont trouvé un écho favorable. Une fois la visite achevée, les sourires des nouveaux locataires nous ont prouvé combien ces petits échanges avaient pu être bénéfiques.

À noter qu'une réunion de présentation de la résidence et du quartier aura lieu prochainement. Chacun pourra alors s'exprimer sur les sujets qu'il souhaite évoquer.

Parking de la Verrerie : 96 places au cœur de La Bocca !

Le 24 novembre 2006 a été inauguré en présence de nombreux habitants du centre de La Bocca, dont des locataires de nos trois résidences, Les Mouettes, La Rose des Vents et des Sables, le parking public de la Verrerie, situé rue Marco del Ponte. Fruit d'une étroite collaboration entre la Ville de Cannes et l'OPH, il permet aujourd'hui d'augmenter la capacité de stationnement en plein centre ville de La Bocca. Il est ouvert au public de 8 heures à 19 heures à

des tarifs très avantageux : les deux premières heures sont gratuites ; la troisième heure ne revient qu'à 0,50 centimes d'euros et 1 euro l'heure à partir de la quatrième. Nos locataires se sont vus attribuer un badge leur permettant de garer leur véhicule de jour comme de nuit, selon les disponibilités. La sécurité a par ailleurs été renforcée par l'installation de caméras de

vidéoprotection, reliées au centre de contrôle de la Ville fonctionnant 24 heures sur 24, mais aussi par des rondes effectuées par la police municipale et par une société de sécurité privée.



Chantier de jeunes à Saint-Pierre au Cannet

Le Service animation enfance jeunesse de la Ville du Cannet, en partenariat avec l'OPH, a mis en place une action éducative et pédagogique à l'attention de jeunes volontaires de notre résidence Saint-Pierre : cette dernière consiste à rénover les caves situées près du bâtiment E. La Ville s'est investie au niveau de l'encadrement, avec notamment Sabrina, animatrice, mais aussi des activités organisées à la fin du chantier. La contribution de l'OPH a consisté à fournir le matériel

nécessaire à ces travaux ainsi que l'assistance ponctuelle de Salima, régisseur-gardien et d'Hamid, technicien, chargé de suivre quotidiennement l'évolution du chantier. C'est ainsi que pendant huit jours, une quinzaine d'adolescent(e)s ont nettoyé, poncé, gratté et peint dans la bonne humeur, en fournissant de

gros efforts ! Leur récompense : un week-end au ski à St-Etienne-de-Tinée. A noter que ce travail de rénovation se poursuivra durant les périodes de vacances scolaires 2007 jusqu'à l'aboutissement du chantier. Nos résidents de Saint-Pierre sont invités à aller les encourager lors des prochaines vacances.



Suite page 4

Comment l'OPH réalise des économies d'énergie

Il existe aujourd'hui plusieurs sources d'énergies : les traditionnelles (électricité, gaz, etc.) et les renouvelables (solaire, éoliennes, bois, etc.). L'Office s'est engagé depuis de nombreuses années dans une politique de maîtrise énergétique volontariste, dans le but de participer à la protection de l'environnement mais aussi de diminuer les charges de ses locataires.



Panneaux solaires aux "Pivoines"

Ces démarches visent à réduire les consommations énergétiques des parties communes avec pour incidence une réduction des charges récupérables, diminuant du même coup les dépenses individuelles.

Trois études parallèles ont été menées avec l'aide de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et d'un bureau d'études énergétiques. Les solutions préconisées sont peu à peu mises en place, à titre expérimental.

La première étude porte sur le remplacement ou l'installation de nouveaux équipements électriques plus performants d'un point de vue énergétique. Elle prévoit de favoriser l'éclairage des parties communes par la pose d'ampoules basse consommation, la mise en place de détecteurs de présence et de détecteurs acoustiques, notamment dans les garages, mais aussi la séparation de l'éclairage,

au niveau des paliers et des cages d'escalier. Les résidences de La Rose des Vents, Amandine, Marine et Ranguin T5 bénéficient actuellement et à titre expérimental, de ces installations. En fonction des résultats obtenus, une programmation sera réalisée sur l'ensemble du patrimoine.

La seconde étude porte sur les abonnements d'eau, d'électricité et de gaz dans un souci d'optimiser les abonnements. Cela se traduit concrètement par des économies financières pour le locataire. L'année 2007 verra la finalisation de cette opération.

La troisième étude prévoit la remise en route des installations d'eau chaude sanitaire solaire. La phase d'appels d'offres

est en cours. L'OPH envisage de lancer les travaux, au cours du quatrième trimestre 2007. Début 2008, les locataires des résidences concernées pourront profiter de cette rénovation et faire des économies non négligeables : Ranguin, Aubépines, Noria, Mages, Juyette, Aurélien, Salamandres, Palmier, Val, Cigales, Micocouliers, Rois Mages, Pastour, Moineaux, Paludines, Phénix, Pivoines, Aube, Piccolo et Mouettes.

Par ailleurs, une installation expérimentale de capteurs photovoltaïques produisant de l'électricité fait l'objet d'une consultation de maîtrise d'œuvre. L'OPH aura l'occasion de vous présenter ce projet qui est prévu à Ranguin.

Nos actions énergétiques portent également sur l'isolation thermique des bâtiments en façade ou en pignons et par la pose de double vitrage.

Toutes les réhabilitations et constructions de l'OPH sont systématiquement étudiées pour améliorer les performances énergétiques des résidences. Cette politique nécessite un investissement important de la part de l'Office. C'est un choix délibéré dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des locataires, maîtriser les charges locatives, valoriser le patrimoine et contribuer à la protection de l'environnement.

Les Conseils patrimoniaux et locaux de consultation locative

Issus de la loi Solidarité renouvellement urbain (SRU) de 2000 qui incite les bailleurs sociaux à consulter les amicales de locataires représentatives au niveau national pour toutes les actions ayant une incidence sur la vie quotidienne des locataires, l'Office a mis en place un Plan de concertation locative en 2002.

Le mercredi 25 avril 2007 à 17 heures 30 se tiendra le premier Conseil patrimonial de l'année 2007. Il réunira des administrateurs du Conseil d'administration, des techniciens de l'OPH, des représentants d'amicales ainsi que des correspondants relais. À cette occasion, seront d'ailleurs programmés les conseils locaux. Vous pouvez d'ores et déjà

vous rapprocher de vos représentants afin de leur faire part de vos suggestions ou préoccupations, à charge pour eux de vous rendre compte des décisions prises. Ces conseils sont consultatifs, le conseil d'administration de l'OPH devant se prononcer par délibération sur l'adoption des décisions.

L'OPH est présent aussi sur le terrain par les permanences qu'il tient :

Colline de l'Estérel : Evelyne Messenger, responsable du site, vous reçoit tous les mardis de 10 heures à 12 heures au bâtiment G des Oliviers

Ranguin : Salima Ghezali, Fabienne Lesire, Bruno Mombuleau, Robert Ponsard, vous reçoivent tous les mardis de 11 heures à 12 heures au bâtiment 16 et tous les jeudis de 11 heures à 12 heures à la T4.

Saint-Pierre : Salima Ghezali vous reçoit tous les mardis de 11 heures à 12 heures au bâtiment E2.

Les Orangers et les Mûriers : prévues ultérieurement.

OPH : bienvenue au nouveau contrôleur "qualité"

L'OPH, conscient des améliorations restant à mettre en œuvre dans le contrôle de ses demandes d'interventions auprès des entreprises et de la réception de leurs travaux et soucieux d'apporter le meilleur service à ses locataires, a fait appel à un contrôleur "qualité". Son rôle est d'animer l'équipe des techniciens de secteur afin de mieux gérer les travaux. Souhaitons-lui la bienvenue !

Les réunions de concertation pour les réhabilitations ou les gros travaux d'entretien

Celles-ci sont préconisées par la loi Solidarité renouvellement urbain (SRU), citée précédemment. Trois réunions se sont déjà déroulées au cours du premier trimestre 2007 :

- Rois Mages, le 24 janvier 2007
- Pastour, le 25 janvier 2007
- Aubépines, le 27 mars 2007

D'autres réunions sont prévues au cours du second trimestre, notamment aux résidences : Riou et Rocher.

Les réunions de concertation ont un objectif principal : permettre à tous les locataires d'exprimer leurs souhaits, pour ensuite les

confronter à nos contraintes techniques et budgétaires.

Les règles du Code des Marchés Publics que nous devons impérativement respecter s'avèrent souvent très contraignantes administrativement et peuvent amener des retards dans la réalisation des opérations. Vos trois représentants, Administrateurs, siégeant au Conseil d'Administration en sont bien conscients.

Rappel des principes d'entretien des résidences de notre patrimoine avec quelques exemples de réalisations,

déjà mises en œuvre, en cours ou prévues :

- Sécurisation et contrôle d'accès : Rois Mages, La Verrerie, le Prométhée, les Salamandres / Pivoines, Palmier, Pignes, Pastour, etc.
- Embellissement et isolation thermique : Piccolo, Phénix, Paradisier, etc.
- Embellissement des halls d'entrée et cages d'escaliers : Piccolo, Pastour, Mont d'Or, R. Hibert, etc.
- Ascenseurs (habillage des cabines en stratifiée ou en inox) : Mouettes, Palmier, Micocouliers, etc.

OPH : inaugurations

Une inauguration est toujours un moment privilégié dans la vie des agents de l'OPH car elle concrétise tous les efforts fait par les Services techniques : mises en œuvre d'opérations avec les architectes, suivi des travaux avec les bureaux de contrôle, etc. De plus, elle se veut aussi l'aboutissement d'un travail en collaboration avec plusieurs partenaires, l'État, les

conseils régional et général, la Ville de Cannes, et le "1% logement". Une page se tourne, une nouvelle histoire commence...

Une fois l'inauguration passée, c'est en effet le temps pour nos nouveaux locataires de s'approprier les lieux et de les faire vivre. Retour en image sur les inaugurations du 16 mars dernier.



Inauguration : réhabilitation "Les Salamandres / Pivoines"



Inauguration : réhabilitation "L'Aubier"



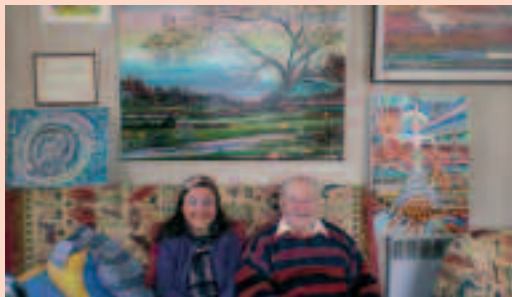
Inauguration : réhabilitation "Les Loggias"



Inauguration de la construction "Le Prado"

Nos locataires ont du talent

ROBERT BOTTO : LE POÈTE / PEINTRE DE LA RÉSIDENCE DU PHÉNIX



Robert Botto est bien connu au sein de la résidence du Phénix, mais aussi, depuis très longtemps, bien au-delà de Cannes. Car, il est poète et peintre de surcroît ! Sa poésie reflète son quotidien et les sentiments qu'il lui inspirent. Ces textes sont à son image : optimistes malgré les épreuves du temps. Il écrit ainsi : « Maintenant, je suis gai, tout comme une hirondelle... Et je m'enfuis au loin, vers un monde nouveau, accompagné d'un ange, au sourire très beau... Qui fait vibrer, au vent, ses deux immenses ailes. » Robert Botto est doué pour la poésie, mais pas uniquement : il peint aussi. « J'ai de l'amour, pourtant, pour tout ce que je fais... Oui, j'aime les tableaux... », clame-t-il ainsi au détour d'un poème. Plume, crayons, feutres, pinceaux, stylet... Tous ces outils l'aident à façonner ses toiles, empreintes d'une grande générosité. Merci l'artiste !

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE CONNAÎTRE VOS TALENTS POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DE MOSAÏK AUPRÈS D'ANNE-MARIE TOMAS, POSTE 451.

4^e TOURNOI DE FOOTBALL INTER-RÉSIDENCES

Notre quatrième tournoi de football inter-résidences se tiendra le samedi 26 mai, au stade des Mûriers. Nous comptons d'ores et déjà sur toutes les bonnes volontés ! Et nous sommes persuadés qu'au-delà de leur fougue légitime et de leur esprit de vainqueur, tous les joueurs feront preuve d'une tenue exemplaire !



Deux catégories seront proposées cette année : "10-13 ans" et "Seniors". N'hésitez pas à vous inscrire (équipe de sept joueurs + trois remplaçants). Nos résidents qui ne pourraient constituer une équipe pour leur seule résidence peuvent, bien sûr, s'associer à d'autres résidences et choisir la bannière sous laquelle ils concourront.

Rachid Ghezali, poste 429 et Anne Marie Tomas, poste 441, sont à votre disposition pour toute suggestion et inscription.

IMMEUBLES EN FÊTE : CONVIVIALITÉ ET BONNE HUMEUR !

Le mardi 29 mai se déroulera l'opération "Immeubles en fête". L'an passé, elle fut une véritable réussite ! En 2007, nous souhaitons renouveler avec vous cette rencontre entre voisins. Tous les partenaires et locataires volontaires se sont réunis pour la Colline de l'Estérel, le 28 mars 2007, pour Saint-Pierre le 11 avril et pour Ranguin le 12 avril afin de mettre en commun toutes les idées et les organiser.

Pendant, rien n'est définitivement arrêté. Si vous avez la moindre idée ou remarque à nous communiquer, n'hésitez pas à contacter Evelyne Messenger, responsable de la Colline de l'Estérel ou Nicole Esnault, présidente de l'amicale. Pour Ranguin et Saint-Pierre, Salima Ghezali ou Gérard Euzenot, Président de l'amicale, se tiennent à votre disposition.



Bien entendu, les locataires d'autres résidences qui voudraient se réunir à cette occasion peuvent nous le faire savoir.

L'OPH ENVISAGE DE CRÉER DES JARDINS FAMILIAUX

Il y a bien des années existaient des jardins "ouvriers". On les trouvait principalement près des usines, des voies ferrées, etc. La tradition s'était peu à peu perdue au fil

du temps. Néanmoins, depuis quelques années, on assiste à l'émergence de jardins familiaux, collectifs ou solidaires. Le principe est le suivant : "un petit lopin de terre

pour cultiver son jardin". À Ranguin, nous souhaitons faire revivre cette tradition faite de travail, d'imagination et de solidarité. Des parcelles d'environ 30 mètres carrés,

chacune pouvant être mise à disposition de locataires volontaires. Le site choisi s'étend le long de la voie ferrée. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître !

INFORMATIONS UTILES

www.ophcannes.net : Pour connaître les prestations comprises dans vos contrats d'entretien, consultez notre site Internet. Toutes les photos de nos manifestations sont consultables également sur le site.
Police nationale : 17
Police municipale : 0 800 117 118

Office Public de l'Habitat Cannes et Rive Droite du Var : 04 93 48 12 22 - Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h15 à 12h15.
Demandes d'interventions : 04 93 48 12 22 - poste 451 Réception de 8h30 à 12h15

Gestion locative/Contentieux : 04 93 48 12 22
 Réception de 8h30 à 12h15 (l'après-midi sur rendez-vous).
Astreinte en-dehors des heures d'ouverture des bureaux pour les urgences techniques uniquement : 06 62 94 39 15